

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 09 avril 2018**

Objet : Adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) du Centre de Gestion de la Haute-Vienne (CDG87)

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente mars 2018, se réunit en session ordinaire, salle des trois lacs, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 23

Présents : 17 (dont 4 procurations) - 77 voix

Votants : 17 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP – procuration donnée à Mme Valérie Simonet) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Arnaud COLLIGNON – 1 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme Hélène Rome) 6 voix
Mr Thierry GAILLARD - (procuration donnée à Mr Jean-Marie BOST) – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Michel JAULIN – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymond) – 6 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président Tulle Agglo
Président Département Corrèze
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Président Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente Département Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (et son suppléant)
Mr Mathieu HAZOUARD (et sa suppléante)
Mr Philippe NAUCHE (et son suppléant)
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Nady BOUALY (et son suppléant)

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Conseillère départementale Département Corrèze
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Agglo Grand Guéret

Lors de l'installation du syndicat mixte DORSAL, fin 2003, le comité syndical a décidé l'adhésion au centre départemental de gestion de la Haute-Vienne mais aussi au comité des œuvres sociales dont il dépend. L'adhésion au COS n'a jamais été mise en œuvre.

Aujourd'hui, au vu de l'effectif du syndicat, et des actions sociales appliquées dans les collectivités d'origine des derniers agents arrivés, il est proposé de préciser la délibération de 2003 pour confirmer l'adhésion du Syndicat au COS du CDG87 à compter de l'année 2018.

Les montants et les taux de cotisations affichés par le COS sont les suivants :

- Part salariale : **18 euros / an** par agent,
- Part patronale : **0.6 % de la masse salariale totale avec un minimum de 120 euros / agent adhérent.** Ce pourcentage est à appliquer sur le montant annuel déclaré à l'URSSAF année N -1 (Régime général et Régime particulier) ; soit une cotisation estimée à 861 € sur l'exercice 2018 sur la base de 143 484 € déclarés à l'URSSAF en 2017.
- Cotisations de retraités : **22 euros / par an** (pas de part patronale).

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, acceptent, à l'unanimité l'adhésion de DORSAL au Comité des Œuvres Sociales de Centre de Gestion de la Haute-Vienne à partir de l'année 2018 et selon les conditions tarifaires ci-dessus détaillées, et autorisent le Président à signer tout acte se rapportant à cette décision.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2018

Application agréée E-legalite.com